

GOLF DE REIMS



RÈGLES LOCALES 2022-2

Ces règles locales spécifiques complètent les règlements des compétitions et règles locales permanentes des épreuves fédérales FFGOLF 2019. Ces règles locales annulent toutes les autres règles locales .spécifiques antérieures

Obstructions inamovibles (R 16)

Les chemins gravillonnés et/ou goudronnés
Les arbres tuteurés et leur cuvette

Aux trous numéro 6 13 14

Ces îlots paysagés ne font pas partie des bunkers (R 12.1). mais de la zone générale

Si la balle repose sur l'îlot

- Le joueur peut **se dégager**, avec pénalité, en droppant une balle dans la zone générale (R 16).

Si la balle repose dans le bunker et que l'îlot interfère avec son stance ou son swing

- Le joueur peut se **dégager** :
 - En droppant une balle dans le bunker, avec pénalité, (R 16)),
 - Ou à l'extérieur du bunker en arrière sur la ligne, avec un 1 coup de pénalité (R 16.1c (2)).

Au trou numéro 9 et 16–(étang commun= Zone de jeu interdit (R 2.4) : protection du joueur

Les parties de zone à pénalité rouge, où la bâche est apparente, sont interdites au jeu (R 17.1e)

Si la balle repose sur la bâche (R 17.1e (1))

- Le joueur **doit se dégager**, à l'extérieur de la zone à pénalité, avec 1 coup de pénalité (R 17.1d) ou (R 17.2)

Si la balle repose dans la zone à pénalité et que la bâche interfère avec son stance ou son swing (R 17.1e (2))

- Le joueur **doit se dégager**
 - Avec 1 coup de pénalité en droppant une balle, à l'extérieur de la zone à pénalité (R 17.1d) ou (R 17.2)